

ASSOCIATION CONTRE L'EXTENSION ET LES NUISANCES

DE L'AÉROPORT DE LYON SATOLAS

DE L'AÉROPORT DE LYON-SATOLAS

Siège social : Mairie d'Heyrieux 38540 HEYRIEUX

EDITO NON !

L'avant dernier « DIALOGUE », édité à grand frais par l'aéroport, laissait entendre

que la mobilisation des riverains serait moins forte qu'avant!. Et bien non, la mobilisation est toujours là comme le montre la participation aux enquêtes publiques sur le PEB ou la DTA.

NON,

Les riverains ne sont pas démotivés.

L'aéroport ou la chambre de commerce veulent laisser croire qu'ils prennent en compte les riverains par des effets de communication notamment lors de la semaine du développement durable.

Dans les faits, tout est fait pour nous décourager : réponse lénifiante du médiateur à chaque plainte, dates des réunions de la commission consultative de l'environnement ou des enquêtes publiques pendant les congés.

NON,

L'aéroport ne respecte pas les riverains!

Alors, Oui, demain encore plus qu'avant, l'aéroport devra compter avec nous, riverains de Saint Exupéry.

ACENAS *infos*

Association Contre l'extension et les nuisances de l'aéroport de Lyon satolas

BULLETIN NO 19—JUN/JUILLET 2005

Actualité :

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE

Les conclusions de l'enquête publique sur le PEB viennent d'être publiées.

La commission d'enquête met en avant la très forte mobilisation des riverains, tant par leurs remarques, leurs courriers et leurs présences lors de ces permanences.

Elle a donné **UN AVIS FAVORABLE** au projet.

La commission a mis 3 mois pour rendre son avis du fait de la complexité du dossier et du temps nécessaire pour analyser plus de 2600 observations des riverains bien que les observations orales n'ont pas été réellement comptabilisées.

La commission formalise, dans son rapport de près de 780 pages, de nombreux problèmes ' défaut d'informations, incohérences des données de abse, non respect des PEB précédents, mobilisation des élus et des populations, non prise en compte du cumul des nuisances, vols de nuit...).

Suite de l'article en page 2

SOMMAIRE

PEB **PAGES 1-2 et 3**

Résultats du rapport d'enquête sur le plan d'exposition au bruit

LA PLACE DE SAINT EXUPERY EN FRANCE **PAGE 4**

Statistiques et résultats de l'aéroport

LES ACTUALITES EN BREF **PAGE 3**

Rencontres, colloques...

Retrouvez-nous sur le web :
<http://assoc.wanadoo/acenas.fr/>

*Ci-contre
 quelques extraits
 du rapport
 d'enquête*

La position de
 l'ACENAS

RAPPORT D'ENQUETE PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (suite de la page 1)

1— La commission a éprouvé un certain malaise qui s'est accentué au cours de l'enquête en ce qui concerne un élément difficile à définir, les prévisions de trafic futur.

2— Le projet de PEB prévoit 9 millions de passagers en 2010 et 14 millions en 2020 avec une hypothèse de croissance de 4.5% par an avec résorption du retard récent de trafic. Un autre document concernant le schéma général d'aménagement des eaux considère 30 millions de passagers au delà de l'horizon 2020. Ce même nombre est évoqué par certains responsables de l'aéroport.

(remarque : les données transmises par les autorités et celles collectées par la commission n'ont pas permis de valider les hypothèses du projet et l'opportunité de créer deux nouvelles pistes n'a donc pas été démontrée !).

3— La commission d'enquête recommande une réduction significative des vols de nuit

4— La commission d'enquête bien que tout a fait consciente, d'une part que l'existence de cet aéroport et de son emprise connues depuis plus de 30 ans, et d'autre part que le principe de précaution doit s'appliquer en la circonstance pour informer et protéger au mieux les riverains actuels ou futurs concernés, donne un avis favorable assortis de **2 RESERVES IMPERATIVES** :

** l'obligation de mettre en cohérence des hypothèses de croissance, car cette cohérence fait tout à fait défaut pour justifier l'extension prévue de cet aéroport.*

** l'obligation de prévoir un protocole d'indemnisation des riverains pour lesquels des permis de construire ont été délivrés en contravention avec le PEB de 1977.*

CE QUE NOUS EN PENSONS

Nous regrettons que les éléments développés dans le dossier de la commission ne soient repris dans les conclusions.

Il aurait été judicieux que les conclusions traitent également :

- des conditions de vie des riverains,
- des procédures d'urbanisme non respectées autorisant la venue des riverains dans des zones non constructibles,
- Des soucis légitimes des populations concernant les risques de santé publique liée à une présence aéroportuaire. Les dernières études relatives à l'impact du bruit sur la santé montrent qu'il est source de stress, sommeil perturbé, de résultats scolaires moindres, d'autres études sur les risques encourus par les riverains semblent corréler le développement des cancers et la pollution atmosphérique.
- Des réserves du rapport d'enquête de 2002 qui sont encore d'actualités

Concernant la réserve sur les hypothèses de croissance :

Elles ont toujours été amplifiées. Pour justifier la création de l'aéroport, il était annoncé 12 millions de passagers en 2000. En réalité il a atteint à peine la moitié. De même, on annonce un chiffre de trafic important (14 millions) voire fantaisiste (30 millions) pour justifier le second doublet, sans se soucier de la performance actuelle de l'aéroport (voir page 4 les trafics aéroports en 2004).

Dans les annexes du rapport d'enquête figure le courrier d'un pilote riverain de l'aéroport qui dénonce les incohérences du dossier et les ambitions irréalistes de l'aéroport. **SUITE PAGE 3**

LA POSITION DE L'ACENAS (suite de la page 2)

Concernant les indemnisations :

De toute façon, l'objectif des riverains n'est pas de partir contraints et forcés mais de dénoncer un projet incohérent et préjudiciable pour les communes et les populations.

Nous refusons de laisser brader notre patrimoine et nos racines. Nous réaffirmons notre opposition à la création de ce doublet de pistes supplémentaire et inutile.

L'ACENAS continue de dénoncer ce projet injustifié et intentera une action en justice contre ce PEB qui reflète un aéroport à 4 pites, ce que nous refusons catégoriquement.

En bref : rencontres—colloques—infos

Rencontre avec Réseaux ferré de France : l'Acenas a rencontré les responsables du projet de contournement fret à l'EST de LYON. Cette entrevue a été l'occasion de faire le point sur le dossier mais aussi sur les contraintes que ce projet va imposer aux riverains et aux communes.

Nous sommes opposés à un tracé du contournement fret ferroviaire dans l'EST LYONNAIS déjà fortement urbanisé. La mise en œuvre d'un réseau de liaisons TER directes entre les différentes villes de la région et l'aéroport doit être établie sur une infrastructure dédiée (mise en œuvre du projet satorail).

Rencontre avec Air France : nous avons été contacté par un cabinet spécialisé et mandaté par le groupe Air France pour étudier quelles pourraient être les mesures sur le plan socio-économique qu'air France pourrait adopter afin d'apporter son aide au territoire voisin de l'aéroport.

La position de l'acenas : les réponses ne peuvent être que techniques.

Colloques et réunions :

JUIN 2005 : l'ACENAS présente à BRUXELLES / colloque villes et aéroports.

JUILLET 2005 : réunion de la Commission Consultative de l'Environnement à 10 heures à la préfecture du Rhône.

Odesa :

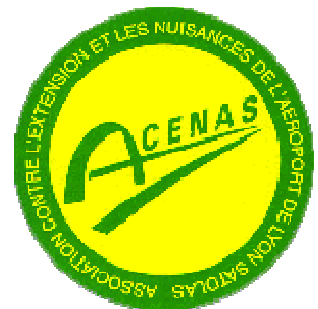
On a pu lire dans la presse : « dans le cadre de ses 41 engagements pour un développement durable et pour accompagner son ambition de devenir « 2^e plateforme nationale pour soulager Paris », l'aéroport s'est doté d'un observatoire de l'environnement sonore. Siglé ODESA, cet organisme associatif réunit des experts acousticiens, sociologues et médecins pour approfondir les connaissances liées au bruit pour en limiter les effets sur l'environnement ».

Le but annoncé de cette association est d'être indépendante. Pour l'instant, toutes les interventions et communications faites, portent à croire qu'il s'agit d'un nouvel outil marketing de l'aéroport!

Décentralisation gestion :

La loi de décentralisation de la gestion des aéroports, a été votée. Ce nouveau statut permet de faire entrer les collectivités locales (moyennant finances) dans le capital. L'évolution du statut risque de déboucher sur une entreprise à capitaux privés.

Merci aux nombreuses municipalités qui nous aident: matériel et subventions.



Qui ne dit mot consent :
En cas de nuisances, appelez le médiateur de l'aéroport pour déposer plainte en téléphonant au numéro vert : 0800 69 38 01

UN LIEU DE REUNION POUR L'ACENAS !

Depuis cette année, la municipalité de Saint Laurent de Mure a mis un local permanent à la disposition de l'ACENAS, facilitant ainsi notre vie associative.

**ASSEMBLEE
GENERALE DE
L'ACENAS :**

**MARDI 4
OCTOBRE 2005
A 20H30**

**SALLE DE LA
CONCORDE A
SAINT LAURENT
DE MURE**

**NOUS VOUS Y
ATTENDONS
NOMBREUX**

LA PLACE DE SAINT EXUPERY EN France

PASSAGERS

RANG	AEROPORTS	PASSAGERS	MOUVEMENTS
1	NICE	9344532	153965
2	LYON	6240215	118931
3	MARSEILLE	5756038	86095
4	TOULOUSE	5612559	77291
5	BORDEAUX	2924186	46004
6	STRASBOURG	1942296	40126
7	NANTES	1938400	32645
8	MONTELLIER	1327383	15510
9	LILLE	848792	17934

CLASSEMENT PAR L'EMPORT
(nombre moyen de passagers par avion)
L'emport à Lyon est très faible par rapport aux autres aéroports français...!

RANG	AEROPORTS	EMPORT
1	MONTELLIER	85.6
2	TOULOUSE	72.6
3	MARSEILLE	66.9
4	BORDEAUX	63.6
5	NICE	60.7
6	NANTES	59.4
7	LYON	52.5
8	STRASBOURG	48.4
9	LILLE	47.3

Donc en 2004 avec le même nombre de mouvements, Lyon aurait pu traiter beaucoup plus de passagers, avec un meilleur emport.

Avec l'emport de :

MOTPELLIER
TOULOUSE
MARSEILLE
BORDEAUX
NICE
NANTES

Lyon aurait eu :

10180494 PASSAGERS
8634391 PASSAGERS
7956484 PASSAGERS
7564012 PASSAGERS
7219112 PASSAGERS
7064501 PASSAGERS

LYON n'est donc pas le plus performant et peut faire beaucoup mieux en s'inspirant des autres aéroports français, au lieu de revendiquer une augmentation de trafic et de nouvelles pistes.

Il est utile de rappeler une fois de plus que ce n'est pas le nombre de passagers qui gêne les riverains mais le nombre d'avions.

Ce ne sont pas les avions qui créent le chiffre d'affaire mais les passagers.



Bulletin d'adhésion 2005 à retourner à : ACENAS MAIRIE D'HEYRIEUX 38540 HEYRIEUX

◇ première adhésion ◇ renouvellement

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail (pour transmission infos) : _____ Téléphone : _____

• Adhésion par personne pour l'exercice 2005
• x 5 euros ou x 10 euros (membre bienfaiteur)

• Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier oui non

*EN PLUS DE MON ADHESION, J'APPORTE MON SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIONS DE L'ACENAS ET JE FAIS UN DON DE :
 10 euros 20 euros 50 euros autre :*

Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date : _____ signature : _____

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.